

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est à la Rue de KOLUAZ Moussa – Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2026 paru dans les quotidiens nationaux « EL SIYAHI » en date du : 14/03/2026 et « BOTOLA » en date du 14/03/2026 et dans les journaux électroniques En langue nationale *DZAIR TUBE* le 19/03/2026 Et dans le BOMOP pour La REALISATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES D'EXTENTIONS A L'ECOLE FRERES ZOUGAR A HAY FEGHAILIA CHLEF A LA COMMUNE DE AIN DEFLA (en lot unique), Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
REALISATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES D'EXTENTIONS A L'ECOLE FRERES ZOUGAR A HAY FEGHAILIA CHLEF A LA COMMUNE DE AIN DEFLA (en lot unique).	SARL EMOC BAT NIF: 000844076413621	47.00pts> 30.00 pts	19 429 272.80 DA	19 429 272.80 DA	04 Mois	Offre moins disante pré qualifié techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de **trois(3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.